

APPEL A PROJETS 2017- 2018

Dialogue de gestion CNAV IDF / Centres sociaux IDF

Formulaire de candidature

A retourner avant le
X

Pour un appui méthodologique, la Cnav Ile-de-France recommande au porteur de projet de s'appuyer sur l'ouvrage intitulé « Actions collectives Bien-vieillir : repères théoriques, méthodologiques et pratiques » de Barthélémy L., Bodard J. et Feroldi J.

Ouvrage accessible sur internet : <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1548.pdf>

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Coordonnées

Nom de la structure Association de la Maison de la Plaine

Adresse : n°10.....rue :place Culcheth.....

Complément d'adresse

Code Postal _95320_ Ville :Saint-Leu-la-Forêt.....

N° de téléphone _0139951233_ N° de fax.....

Adresse mail maisondelaplaine@orange.fr

Adresse site Internet

Numéro SIRET de la structure.....44501490500019.....

Responsable de l'organisme

Nom : GROSS

Prénom : Catherine

Fonction : présidente.....

Adresse mail (si différente de la structure)

Chargé(e) de projet

Nom : SANCHEZ

Prénom : Céline

Fonction : directrice.....

Adresse mail (si différente de la structure) : celinesanchez.mdp @orange.fr

Nature de la structure

Statut public privé non lucratif privé lucratif

Domaine d'activité : centre social et culturel :

Description des activités principales de la structure (10 lignes maximum) :.....

... Accompagnement à la scolarité, sorties familiales, soirées intergénérationnelles, chantiers éducatifs, ateliers d'échanges créatifs, café initiatives habitants, animation de réseau des professionnels du territoire, accueil de loisirs 6/14 ans et accueil des 14/17 ans, développement du réseau de partenaires institutionnels

.....

Dispose-t-elle d'une autorisation ou d'un agrément administratif ? oui non
Si oui, lequel (*joindre une copie*): agrément centre social par la CAF.....

Nature de la demande

Avez-vous déjà déposé une ou des demande(s) de subvention à la CNAV dans le cadre d'une procédure d'appel à projets ? Si oui, précisez :

Nom du projet	Année de demande	Attribution d'une subvention par la Cnav (oui / non)	Période de mise en œuvre du projet
Nos séniors valent de l'or	2015	Oui	2015/2016

LE PROJET

1. Thématique du projet (3 maximum)

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux droits | <input checked="" type="checkbox"/> Lutte contre l'isolement |
| <input type="checkbox"/> Accompagnement des situations de fragilité | <input type="checkbox"/> Mobilité |
| <input type="checkbox"/> Activités physiques | <input type="checkbox"/> Nouvelles technologies |
| <input type="checkbox"/> Aide aux aidants | <input type="checkbox"/> Alimentation |
| <input type="checkbox"/> Bien-être/estime de soi | <input type="checkbox"/> Santé globale / Bien vieillir |
| <input type="checkbox"/> Culture | <input type="checkbox"/> Sécurité routière |
| <input type="checkbox"/> Habitat et cadre de vie | <input checked="" type="checkbox"/> Transmission de savoir et de mémoire |
| | <input type="checkbox"/> Vacances |

2. Titre du projet

« Plus fort auprès des séniors »

3. Description succincte du projet (en 10 lignes, décrire le projet, son objet ses objectifs principaux)

Ce projet fait suite au projet « nos séniors valent de l'or » qui mettait l'accent sur la nécessité d'accompagner les séniors sur leur seconde partie de vie en luttant contre l'isolement et en leur offrant des espaces où ils pourraient se retrouver et décliner leur savoir faire.

L'évaluation du dernier projet a mis en avant qu'il existait deux catégories de séniors, les hésitants (ceux qui n'osent pas venir mais qui au final trouvent leur place suite à une orientation du voisinage et les isolés (ceux qui sont peu à l'extérieur mais qui vont solliciter la structure seulement en cas de nécessité).

L'accompagnement ne peut être le même et le centre social lors de ces différentes phases de diagnostic a établi de nouveaux objectifs pouvant répondre en partie à ces nouveaux enjeux. Aussi l'accès aux droits devient une condition de réussite de l'accompagnement de ces publics, la question de la lutte contre l'isolement reste centrale car elle définit de fait une implication de l'ensemble de la communauté. Et elle implique donc de l'intergénérationnel permettant de rester vigilant avec nos séniors.

Enfin, nos séniors ont des ressources et des compétences qui sont une richesse pour la collectivité et il semble important que le centre social puisse être une passerelle où se rejoignent les savoirs faire et les savoirs être.

4. Evaluation des besoins et public concerné

Ce projet s'appuie-t-il sur une démarche de diagnostic territorial partagé ?
 oui non.

Si oui, quand ce diagnostic a-t-il été réalisé? ...depuis 2015 dans le cadre du renouvellement du projet social.....

Quels éléments de ce diagnostic vous conduisent à développer ce projet aujourd'hui ? (en 10 lignes, préciser également le cas échéant les éléments de méthode d'élaboration du diagnostic qui éclairent votre réponse. Ex : partenaires et habitants associés)

L'augmentation du nombre des seniors sur la ville de Saint-Leu-la-Forêt nous amène à réfléchir conjointement à l'accueil qui est fait à cette population. Les nouveaux retraités même si ils sont plus mobiles n'en demeurent pas moins fragilisés par ce nouveau statut tant attendu, mais qui génère cependant des interrogations quant à leur place et à leur occupation possible au sein de la société.

Nous avons pu constater ces deux dernières années qu'il n'était pas simple pour la plupart d'entre eux de pousser la porte du centre social et qu'ils ne se sentaient pas toujours légitimes pour proposer leur service. De plus, de nombreux retraités se retrouvent parfois démunis face aux nouvelles technologies qui leur permettraient pourtant de communiquer autrement et de se sentir moins exclu (notamment avec leurs enfants et petit enfants). L'accès aux droits, question centrale dans les centres sociaux devient également problématiques pour ce public, notamment les plus de 65 ans.

Votre projet prévoit-il d'approfondir ce travail de diagnostic territorial sur la problématique du vieillissement ? Si oui, de quelle manière ?

Nous souhaiterions mener un questionnaire sur les deux années à venir, questionnaire qui serait partagé en lien avec le CCAS et l'association Loisirs temps libre qui regroupent sur Saint-Leu de nombreux seniors.

Public concerné/ciblé par le projet (caractéristiques, estimation du nombre sur une année, estimation du nombre de retraités Gir 5, 6 bénéficiaires du projet)

Entre 80 et 100

Plus en fonction du travail qui pourra être mené avec les partenaires cités ci-dessus.

5. La mise en œuvre du projet

Quelle sera la zone géographique couverte par le projet (quartier(s), commune(s), département(s), etc.) ?

Saint-Leu-la-Forêt

Quel(s) est (sont) le(s) mode(s) de prise de contact / repérage des personnes bénéficiaires des actions du projet (courriers, articles de presse, orientations de partenaires, contacts au sein du Centre social, etc.) ?

Courriers aux seniors via le listing du CCAS, passage d'information dans le Ma ville de la commune, travail direct en lien avec les partenaires s'occupant des seniors
Communication au niveau du centre social à travers les temps festifs

Modalité d'intervention résultant de la mise en œuvre du projet

Nom de l'activité	Objectifs	Catégorie	Type d'activité	Lieu(x) de réalisation	Public concerné	Nombre de séances	Dates prévisionnelles de début de réalisation	Nombre de bénéficiaires prévisionnel	Indicateurs de suivi
Atelier informatique	Rompre l'isolement Accès aux droits	Maintien du lien social	Atelier informatique	Centre social médiathèque	Tout public	2x / mois	2 ^e semestre 2017	40	Nombre de personnes présentes / nombre de projet numériques
Formation bénévoles	Transmission savoir et mémoire	Action de formation	Conférence, débat,	Centre social	Bénévoles	2 / an	Avril et octobre de chaque année	20 à 30	Nombre de formation/ présence des bénévoles
Atelier PRIF	Rompre l'isolement	Maintien du lien social	Atelier mémoire	Ville	Nouveaux retraités	1 an	Fin d'année 2017	15 x 3 groupes	Nombre de personnes présentes
Commission séniors	Transmission savoir et mémoire	Maintien du lien social	Réunion, accompagnement de projet	Centre social	Nouveaux retraités	1 par trimestre	Dès 2017	10 par commission – impact en fonction des projets et des rendus de la commission	Nombre de personnes présentes aux commissions Nombre de personnes bénéficiant des projets des commissions

Notice :

Catégorie :

Actions collectives du maintien de lien social/Actions collectives de prévention/Actions de formation

Type d'activité :

Atelier/Conférence/Formation/Forum/Réunion collective/Séjour vacances/Sortie/Visite à domicile/Autre

Public concerné :

Tout public/Public spécifique migrant/Public spécifique veufs-ves/Professionnels de secteur sanitaire ou social/Bénévoles du secteur sanitaire ou social/Nouveaux retraités/Résidents LVC/Aidants/Autres

Exemples d'indicateurs de suivi :

Nombre de visites/Nombre de suivi individuel/Nombre de réunions collectives etc.

Quelles sont les actions programmées qui relèvent (un ou plusieurs choix possibles) :

D'une dynamique collective et participative au sein du centre social et / ou sur le territoire

Atelier informatique
Formation bénévoles
Commission séniors

D'une approche individuelle d'accueil et d'orientation s'articulant avec les actions collectives du centre et ou d'autres partenaires

Commission séniors
Atelier informatique

D'une dynamique partenariale locale/territoriale

Atelier PRIF

Partenaires associés au projet (décrire qui sont les partenaires de votre projet : acteurs locaux susceptibles de consolider ou compléter les interventions et acteurs institutionnels impliqués, directement ou indirectement, dans le champ d'activité dans lequel le projet s'inscrit)

Nom / Prénom du contact principal	Contact (mail)	Apport du partenaire (rôle / fonction)
Véronique Millière	<veronique.milliere@saint-leu-la-foret.fr>	Directrice CCAS
David Bédon	<dbedon@valparisis.fr>	Directeur médiathèque
Cécile Dejardin	avosjeuxasso@free.fr	Ludothèque
Insitutions liées au REPS	Cf fichier joint	

6. Lien avec les orientations et dispositifs de la CNAV sur la prévention en direction du public senior

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse agit pour prévenir la perte d'autonomie des seniors¹. La politique d'action sociale de la Cnav est préventive ; elle s'inscrit dans une approche globale qui prend en compte l'ensemble des éléments favorables au « bien vieillir » afin de lutter contre les risques de fragilisation sociale. La politique d'action sociale de la Cnav s'articule autour de trois niveaux d'intervention :

1. Informer et conseiller l'ensemble des retraités,
2. Développer les actions collectives de prévention,
3. Accompagner les retraités les plus fragiles.

¹ Rapport de l'action sociale 2013 de la Cnav sur <https://www.lassuranceretraite.fr/> - Plus d'informations sur : <https://www.lassuranceretraite-idf.fr/>

En quoi votre projet est-il en adéquation avec les objectifs de l'Action Sociale de la Cnav ? (10 lignes)

Dans le cadre du projet du centre social, nous avons à cœur d'accompagner au mieux les seniors les plus en retrait qui sont souvent les moins présents sur les lieux d'échanges. Le travail mené avec l'ensemble des institutions sur le territoire permettra ce lien. Qui plus est, les seniors déjà inscrits dans une démarche participative sont également de bons vecteurs de communication et peuvent faire le lien avec des seniors qui hésiteraient à venir.

Lorsque ces seniors sont présents, il est important de leur donner accès à des espaces de confiance où ils pourront aisément expliquer leurs éventuelles difficultés et être orientés au mieux vers l'institution adéquate (d'où l'importance du réseau de partenaires mis en place en juin 2013 par le centre social).

Le centre social reste un lieu central quelque soit le profil du senior, hésitants ou isolés, demandeurs ou offrants.

Chacun doit pouvoir trouver sa place et s'y sentir en sécurité. Le centre social véhicule cette dynamique à travers les actions menées qui s'adaptent aux besoins de chacun.

Quels sont les liens potentiels à mettre en œuvre entre votre projet et les dispositifs d'action sociale de la Cnav en Ile-de-France (information sur le bien-vieillir, accompagnement des plus fragiles) ?

Merci de préciser à quelle phase / étape de votre projet, des liens avec ces dispositifs pourront être mis en place.

L'atelier PRIF sera l'occasion de remplir les conditions de mise en œuvre de la déclinaison de la politique de la CNAV, ainsi que l'atelier informatique qui permettra une meilleure autonomie des seniors.

En Île-de-France, l'Assurance retraite, la MSA et les trois caisses RSI se sont associées au sein du groupement « Prévention Retraite Île-de-France » (PRIF). Le Prif met en place des actions collectives de prévention en partenariat avec différents acteurs afin de sensibiliser les retraités aux comportements de vie bénéfiques au « bien vieillir ». Le PRIF propose un Parcours de prévention composé de plusieurs ateliers thématiques ainsi qu'un site internet visant à sensibiliser les retraités sur l'aménagement de leur logement (<http://www.jamenagemonlogement.fr/>), dont vous aurez pris connaissance.

Quels sont les liens potentiels à mettre en œuvre entre votre projet et les dispositifs du PRIF ?

Merci de préciser à quelle phase / étape de votre projet, des liens avec ces dispositifs pourront être mis en place. Si vous êtes en lien avec les dispositifs du PRIF, par exemple à travers un partenariat local (le CLIC, le CCAS de votre territoire), merci également de le préciser.

Le PRIF va permettre à la structure d'aller vers un public qui reste plus en retrait (via les fichiers CCAS ou association de retraité) et par la suite d'offrir ces différents espaces (ateliers informatiques, commissions afin que les seniors se sentent concernés et surtout qu'ils s'autorisent à venir sur ces lieux de vie.

7. Calendrier du projet

Date de début du projet : 1^{er} janvier 2017

Date de fin du projet : 31 décembre 2018

Le plan d'action et la dynamique partenariale (*décrire les acteurs mobilisés sur votre projet (Qui), ce qu'ils vont faire (Quoi), dans quel lieu (Où) avec qui et de quelle façon (Comment) et à quel moment (Quand)*)

Qui	Quoi	Où	Comment	Quand
Ensemble du réseau et centre social	temps de concertation, de partage d'information et de veille territoriale	Sur les différents sites des partenaires de saint-Leu	Rencontre inter professionnel	Tout au long de l'année avec une fréquence de 3 à 4 réunions par an
	Travail en lien avec le CCAS, le REPS et association de retraité de Saint-Leu	Sur les différents sites des partenaires de saint-Leu	Réunion de travail	A définir
Centre social en interne	Travail d'accueil et d'information avec l'équipe	Centre social	Formation en interne sur l'accueil spécifique des publics seniors	Juin 2017 pour préparer la rentrée
	renforcement des connaissances des dispositifs destinés aux seniors	Centre social	Transmission à l'équipe des informations du réseau	Tout au long de l'année
Centre social en lien direct avec le public sénior	rencontre intergénérationnelle	Centre social et espace de la ville	CLAS, soirée jeux, sorties familiales, commissions seniors	Tout au long de l'année
	Formation à destination des seniors qui se positionnent comme bénévole	Centre social	Formation	1 fois par an à la rentrée en général
	Atelier PRIF	Locaux municipaux ou du CCAS , centre social	atelier PRIF	Fin 2017
	Atelier informatique	Centre social et médiathèque	Initiation informatique et projet numérique	Dès 2017 (2 e trimestre)

8. Tarifs pratiqués

Coût de l'activité par retraité :

En moyenne 330 euros par retraité (cf. coût global du projet)

Participation demandée au retraité (quel est le reste à charge pour le retraité ?)

Adhésion 15 euros puis tarification à définir en commission seniors pour els différents ateliers

9. Moyens affectés au projet

Equipe dédiée au projet (préciser qui intervient dans votre projet (fonction) avec quel statut (bénévole / professionnel) et à quel fréquence (ETP))

Fonction	Bénévole / professionnel	ETP
Directrice	Professionnel	0.2
Référente famille	professionnel	0.2
Agent accueil	professionnel	0.1
Bénévoles		

Moyens matériels envisagés (local, matériel,...)

Centre social, médiathèque, locaux municipaux

Moyens de communication utilisés pour faire connaître la ou les activité(s) du projet (site internet, plaquette, film promotionnel,...)

Plaquette , page facboock du centre, Ma ville,

10. Evaluation du projet

Avez-vous prévu d'évaluer votre projet ?

X oui non

Si oui, comment et par qui sera réalisée l'évaluation ?

x en interne : équipe

x en externe : via le REPS et la commission Séniors qui sera autonome sur l'évaluation

Typologie d'évaluation

Continue

Semestrielle

Trimestrielle

x Finale

Les indicateurs d'évaluation quantitatifs et qualitatifs prévus ci-dessous seront repris dans la convention avec la CNAV, et pour l'évaluation de votre projet par cette dernière.

De quelle manière sera évalué votre projet ? Merci de préciser les indicateurs complémentaires.

La volonté pour ce projet 2017/2018 est que les séniors s'approprient celui-ci via la commission séniors et puissent exprimer leur véritable ressenti sur la place qui leur est octroyée.

A ce titre ils construiront un questionnaire et seront autonome dans l'élaboration de l'évaluation, en lien direct avec l'équipe et le CA.

INDICATEURS QUANTITATIFS :

- Nombre de bénéficiaires retraités ;
- Nombre bénévoles retraités ;
- Nombre d'actions de communication relatives au projet ;
- Nombre de dossiers « demande d'aide pour Bien vieillir chez soi » remis aux personnes âgées fragilisées (orientation vers le dispositif d'évaluation globale des besoins) ;
- Nombre d'orientation de personnes âgées fragilisées effectuées auprès du CLIC du territoire (orientation vers le dispositif d'évaluation globale des besoins et/ou vers le dispositif d'Aide au Retour après Hospitalisation) ;
- Si opportun dans le cadre du projet, nombre d'ateliers PRIF organisés
- Nombre d'orientations vers les ateliers du PRIF ;
- Nombre d'orientations de personnes âgées vers tout autre partenaire concourant à l'accompagnement des retraités bénéficiaires de l'action.

INDICATEURS QUALITATIFS :

- Lien et relations avec le groupement « Prévention Retraite Ile-de-France » (PRIF)
- Bilan de la satisfaction des bénéficiaires (résultats de questionnaires, d'interviews...) ;
- Profil des bénéficiaires : régime principal de retraite (régime général, régime agricole, régime des indépendants, de la fonction publique, etc.) ;
- Mode (s) d'entrée en contact avec les bénéficiaires ;
- Bilan des orientations:
 - Problématique identifiée donnant lieu à une orientation ou à une action complémentaire ;
 - Dénomination du partenaire vers lequel la personne a été orientée ;
- Liste et description des partenariats conclus pour la mise en œuvre du projet ;
- Nature des actions de communication relatives au projet.

11. Budget 2017- 2018

Budget prévisionnel du projet

Le budget doit présenter l'intégralité du projet en tenant compte des financeurs autres que la CNAV IDF. Les dépenses d'investissement doivent obligatoirement être justifiées par des devis. Le modèle présenté est donné à titre indicatif et est non exhaustif. En cas d'attribution de subvention, il sera demandé à la structure de présenter ce même budget, réalisé, à la fin du projet.

Les modèles excel de budgets prévisionnels 2017 et 2018 sont joints au présent formulaire de candidature.

Quels sont les cofinancements demandés (raisons sociales des organismes co financeurs) ?

Nom du cofinancier	Raisons sociale	Nature de la demande de financement
Ville de Saint-Leu	collectivité	Budget de fonctionnement
CAF		Appel à projet, subvention agrément

Quels sont les cofinancements attribués au moment de la rédaction du présent dossier ?

Aucun

Synthèse - Budget

Type de coût	Montant
Coût total du Projet	32956.76
Coût du projet en fonctionnement	32956.76
Coût du projet en investissement	
Montant de la subvention sollicitée auprès de la Cnav :	22000
Répartition de cette subvention dans le coût de fonctionnement	22000
Répartition de cette subvention dans le coût d'investissement	

Merci d'indiquer les postes de dépenses de fonctionnement et d'investissement qui seraient concernés par la subvention demandée à la Cnav (exemple : salaire de ressources humaines internes, honoraires d'intervenants externes, achat de matériel, etc.).

Salaires Atelier PRIF Matériel informatique Formation bénévole

LISTE DES PIECES JOINTES AU DOSSIER

Documents	Papier	Déma- têrialisé	Fourni (cocher)	Non concerné (cocher)
Le dossier de candidature signé, daté et complété	X			
Le budget prévisionnel 2017 complété		X		
Le budget prévisionnel 2018 complété		X		
Une copie de l'arrêté d'agrément ou d'autorisation		X		
Un relevé d'identité bancaire original		X		
Une copie des devis justifiant les dépenses d'investissement indiquées dans le budget		X		
Si le demandeur est une structure de droit privé Une attestation Urssaf, datant de moins d'un an, précisant que votre structure est à jour du versement de ses cotisations sociales (si la structure est composée de bénévoles, faire une attestation sur l'honneur le précisant). <i>Pour information, l'Urssaf délivre ce type d'attestation sur son site internet</i>		X		
Si le demandeur est une structure de droit privé Les statuts signés et datés		X		
Si le demandeur est une structure de droit privé Une copie de la déclaration au Journal Officiel ou les documents officiels de la déclaration de la société		X		
Si le demandeur est une structure de droit privé Une liste reprenant les noms, fonction et profession des dirigeants		X		
Le rapport d'activité de l'année N-1 ou N-2 à défaut		X		
Le compte de résultat de l'année N-1 ou N-2 à défaut		X		

Je soussigné GROSS Catherine

En ma qualité de Présidente

Certifie l'exactitude des renseignements et éléments fournis dans le cadre de ma demande de subvention.

Fait à : Saint-Leu

Le : 29/11/2016

Signature



Cachet de la structure

MAISON DE LA PLAINE
Centre Social et Culturel
10, place Culcheth
95320 SAINT-LEU LA FORÊT
Tél. 03 95 12 33

Annexe : Budget prévisionnel 2017

DEPENSES			RECETTES		
Libellé	Montant prévisionnel 2017	Montant définitif	Libellé	Montant prévisionnel 2017	Montant définitif
1. Frais de personnel <i>dont charges sociales</i>	21 382,76 € 6 718,00 €	0,00 € 0,00 €	1. Ressources propres	6 137,84 €	0,00 €
2. Fonctionnement des activités (location de salle, petit matériel, etc)	500,00 €	0,00 €	2. Financement(s) privé(s) - entreprises et fondations (à préciser)	0,00 €	0,00 €
3. Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	3. Autres financements (vente de produits, etc à préciser)	0,00 €	0,00 €
4. Invités / partenaires / intervenants (rémunérations d'intervenants, frais de transport et d'hébergement, etc.)	6 600,00 €	0,00 €	4. Subvention CNAV (montant attribué par convention)	22 000,00 €	0,00 €
5. Immobilisations incorporelles (frais de recherches et développement, logiciels, etc.)	600,00 €	0,00 €			
6. Immobilisations corporelles	3 874,00 €	0,00 €	5. Subvention Etat collectivités (à préciser)	4 818,92 €	0,00 €
Matériel de transport	0,00 €	0,00 €			
Bâtiment	0,00 €	0,00 €			
Mobilier de bureau	0,00 €	0,00 €	6. Autres subventions publiques (à préciser)	0,00 €	0,00 €
Matériel informatique	3 874,00 €	0,00 €			
7. Autres charges	0,00 €	0,00 €	EXCEDENT	0 €	0 €
DEFICIT					
TOTAL DEPENSES	32 956,76 €	0,00 €	TOTAL DES RESSOURCES	32 956,76 €	0,00 €

MAISON DE LA PLAINE

Centre Social et Culturel
10, place Cuicheth
95320 ST LEU LA FORÊT
Tél. : 01 39 95 12 33

29.11.2016



Annexe : Budget prévisionnel 2018

DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Montant prévisionnel 2017	Libellé	Montant prévisionnel 2017
1. Frais de personnel <i>dont charges sociales</i>	21 382,76 € 6 718,00 €	1. Ressources propres	4 137,84 €
2. Fonctionnement des activités (location de salle, petit matériel, etc)	500,00 €	2. Financement(s) privé(s) - entreprises et fondations (à préciser)	0,00 €
3. Impôts et taxes	0,00 €	3. Autres financements (vente de produits, etc à préciser)	0,00 €
Impôts et taxes sur rémunérations	0,00 €		
Autres impôts et taxes	0,00 €		
4. Invités / partenaires / intervenants (rémunérations d'intervenants, frais de transport et d'hébergement, etc.)	6 600,00 €	4. Subvention CNAV (montant attribué par convention)	20 000,00 €
5. Immobilisations incorporelles (frais de recherches et développement, logiciels, etc.)			
6. Immobilisations corporelles	0,00 €	5. Subvention Etat collectivités (à préciser)	4 344,92 €
Matériel de transport	0,00 €		
Bâtiment	0,00 €	6. Autres subventions publiques (à préciser)	0,00 €
Mobilier de bureau	0,00 €		
Matériel informatique	0,00 €		
7. Autres charges	0,00 €		
DEFICIT	0 €	EXCEDENT	0 €
TOTAL DEPENSES	28 482,76 €	TOTAL DES RESSOURCES	28 482,76 €
			0,00 €

MAISON DE LA PLAINE

Centre Social et Culturel
10, place Culcheth
95320 ST LEU LA FORÊT
Tél. : 01 39 95 12 33

29-11-2016
